



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

BRUXELLES, LE 07.10.2004

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2004
SECTION III - COMMISSION TITRE 05

VIREMENT DE CRÉDITS N° INFO12/2004

DÉPENSES NON OBLIGATOIRES

EN EUROS

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 05 04 DÉVELOPPEMENT RURAL

ARTICLE - 05 04 04 Instrument transitoire pour le financement du développement rural par le FEOGA, section «Garantie», pour les nouveaux États membres

CP - 64 000 000

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 05 05 Programme spécial d'adhésion pour l'agriculture et le développement rural SAPARD

ARTICLE - 05 05 01 Sapard

POSTE - 05 05 01 02 Instrument de préadhésion Sapard - Clôture de l'aide de préadhésion Sapard en ce qui concerne huit pays candidats

CP 64 000 000

I. RENFORCEMENT

a) Intitulé de la ligne

05 05 01 02 - Instrument de préadhésion Sapard - Clôture de l'aide de préadhésion Sapard en ce qui concerne huit pays candidats

b) Données chiffrées à la date du 20/09/2004

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	267 800 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
	<hr/>
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	267 800 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	213 442 325
	<hr/>
5. Crédits inutilisés/diponibles (3-4)	54 357 675
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	172 000 000
7. Renforcement proposé	64 000 000
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	23,90%

c) Justification détaillée du renforcement

Les prévisions d'exécution des paiements jusqu'à la fin de 2004, communiquées par les pays bénéficiaires du SAPARD à la demande des services de la Commission, concernant la ligne 05 05 01 02 (paiements huit pays candidates) nous conduisent à une insuffisance des crédits disponibles.

En effet, les paiements déjà effectués de 213,4 Mio € représentent, par rapport à la dotation budgétaire de 267,8 Mio €, une consommation de 80% des disponibilités et les demandes actuellement en train d'être traitées concernent 54,5 Mio € qui épuiseront les disponibilités existantes. Par ailleurs, les prévisions des demandes de paiement à présenter avant la fin de 2004 sont de 257,5 Mio €. En conséquence, ces prévisions conduisent à un besoin de renforcement pour cette ligne de l'ordre de 250 Mio €. Néanmoins, une approche prudente est adoptée. Ainsi, en tenant compte d'un côté d'un certain optimisme des pays bénéficiaires lors de l'établissement de telles prévisions et de l'autre côté des délais pour le traitement des demandes qui seront présentées tard dans l'année, les estimations des besoins supplémentaires sont réduites à 172 Mio €, dont 64 Mio € font l'objet de cette demande. Le besoin des 108 Mio € restants sera satisfait dans le cadre du virement global.

II. PRÉLÈVEMENT

a) Intitulé de la ligne

05 04 04 - Instrument transitoire pour le financement du développement rural par le FEOGA, section «Garantie», pour les nouveaux États membres

b) Données chiffrées à la date du 20/09/2004

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	645 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
	<hr/>
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	645 000 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
	<hr/>
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	645 000 000
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	581 000 000
7. Prélèvement proposé	64 000 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	9,92%

c) Justification détaillée du prélèvement

Une estimation actuelle des besoins en crédits de paiement jusqu'à la fin de l'exercice indique une disponibilité de 64 millions pour un prélèvement.